

LA COURSE CONTRE LA FAIM 2016

Pour la 5^{ème} année consécutive, **VENDREDI 20 MAI 2016**, les élèves et les adultes volontaires du lycée pourront participer à la **LA COURSE CONTRE LA FAIM 2016**, co-organisée avec l'association d'aide humanitaire **Action Contre la Faim**

LE PRINCIPE DE L'OPERATION :

La Course Contre la Faim est une course d'une heure, organisée par des membres du lycée, le **VENDREDI 20 MAI 2016**, sur le terrain d'athlétisme. Les participants seront les élèves de seconde et de première du lycée et des adultes volontaires. L'objectif de la course sera de parcourir le maximum de kilomètres dans le temps imparti. Au préalable, les participants se seront fait sponsoriser chaque kilomètre parcouru (4 tours de terrain) par des personnes de leur entourage - parents, amis, voisins, commerçants, entreprises, associations... - qui auront décidé eux-mêmes de la somme attribuée par kilomètre (1, 2, 3... euros). Le jour de la course, chacun fera de son mieux (**courir et/ou marcher**) : la Course Contre la Faim n'est pas une compétition, c'est l'esprit de solidarité et d'entraide qui prédomine.

LA COURSE CONTRE LA FAIM permet de sensibiliser vos enfants au problème de la faim dans le monde, de les impliquer concrètement dans une action de solidarité, et de leur prouver qu'ils peuvent s'engager, quels que soient leur âge et leurs moyens.

Daillleurs, pour expliquer aux élèves ce problème de la faim dans le monde, des séances de sensibilisation seront organisées au mois de mars.

QUE SONT DEVENUS LES FONDS COLLECTÉS L'ANNÉE DERNIERE ?

Chaque année, un pays en particulier est aidé. L'année dernière, il s'agissait de **BURKINA FASO**. Cette année, les fonds profiteront tout particulièrement à Haïti.

L'année dernière, grâce au formidable élan de solidarité des **500 participants** du Lycée Merleau-Ponty, l'association a pu récolter **25000 €** de dons.

À quoi sert cet argent ?

- À soigner la malnutrition aigüe des enfants,
- À accéder à l'eau potable en creusant des puits, en assainissant l'eau...
- À assurer l'autonomie alimentaire des populations en achetant des semences et du matériel agricole,
- À donner les moyens de générer des revenus en créant des micro-entreprises comme la fabrication de savons de Nola, en République Centrafricaine.

QU'ATTENDONS-NOUS DE VOUS ?

- Pour que cette course soit un réel succès, vous pouvez nous aider :
- En autorisant votre enfant à participer à cette grande journée de mobilisation contre la faim dans le monde,
 - En aidant et en encourageant votre enfant dans sa recherche de parrains,
 - En participant vous-même à la Course Contre la Faim,
 - En aidant l'établissement à organiser la course le vendredi 22 mai prochain.

⚠ Afin que votre consentement soit valide, merci de bien vouloir remplir et signer les 2 documents présents ci-joint.

LA COURSE CONTRE LA FAIM 2016

Je soussigné(e), (prénom et nom), responsable légal de l'élève (prénom et nom), de la classe de, autorise mon enfant à participer à la course contre la faim, le **VENDREDI 20 MAI 2016**, au lycée Merleau-Ponty.

À (ville) :

Le (date) :

Signature :

DEMANDE D'AUTORISATION PARENTALE / DROIT A L'IMAGE

Madame, Monsieur,

Pour respecter la législation en vigueur sur le droit à l'image, nous avons besoin de votre autorisation pour que votre enfant puisse être filmé, photographié, et interviewé dans le cadre de **LA COURSE CONTRE LA FAIM**, organisée par l'association Action contre la Faim.

Pour cela nous vous demandons de bien vouloir remplir l'autorisation ci-dessous et de la retourner dès que possible au professeur principal. Merci d'avance !

Je, soussigné(e), accepte que mon enfant

élève de l'école/college/lycée, à (ville), soit photographié, filmé et interviewé dans le cadre de **LA COURSE CONTRE LA FAIM**, organisée par l'association Action contre la Faim.

À (ville) :

Le (date) :

Signature :

Ces autorisations sont indispensables pour l'inscription à la course, et doivent donc être également rendues par les élèves majeurs.

Ces 2 coupons sont à remettre au professeur référent de la classe, avant le 04/05/2016

M Prud'homme, J Proviseur

